



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Débat démocratique

Question au Gouvernement n° 4035

Texte de la question

DÉBAT DÉMOCRATIQUE

M. le président. La parole est à Mme Catherine Pujol.

Mme Catherine Pujol. « L'ennemi raciste à abattre, l'ennemi de la République, c'est Marine Le Pen. » Monsieur le Premier ministre, ces propos irresponsables et indignes d'un ministre ont été récemment tenus dans les médias par la secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable. Dans une démocratie digne de ce nom, les membres d'un gouvernement ne devraient pas lancer des appels à abattre la présidente du principal parti d'opposition, candidate déclarée à la prochaine élection présidentielle. Lorsqu'on est républicain, on a des adversaires, pas des ennemis, et on appelle à les battre, pas à les abattre.

Un député du groupe LaREM . Aucune leçon à recevoir !

M. Maxime Minot. Il n'y a rien de drôle !

Mme Catherine Pujol. Ces propos utilisant un champ lexical guerrier ne sont malheureusement pas inédits au sein de votre gouvernement. Ils font suite à ceux prononcés par le garde des sceaux qui a appelé à chasser le Rassemblement national. Hier encore, un parlementaire nous a qualifiés d'« ennemis de la République ». Dans un contexte où les menaces et les agressions contre les représentants de l'État et les élus explosent, ces déclarations contribuent à attiser les tensions alors que notre pays a un besoin impérieux d'apaisement. En ce début de période électorale, le fait qu'un membre du Gouvernement puisse utiliser des mots qui pourraient être interprétés comme un appel à la violence, voire au meurtre, est particulièrement inquiétant.

Une campagne électorale devrait être un temps de débat d'idées, d'échanges démocratiques et de dialogue serein, et non le prétexte à une chasse aux sorcières qui pourrait avoir des conséquences dramatiques – dont certains de vos ministres porteraient une part de responsabilité morale.

M. Pierre Cordier. C'est vrai : les mots, c'est important !

Mme Catherine Pujol. Le Rassemblement national...

M. Sylvain Maillard. De grands démocrates !

Mme Catherine Pujol. ...ne souhaite abattre aucun ennemi, mais battre démocratiquement, dans les urnes, ses adversaires à l'issue d'une campagne électorale sereine et respectueuse. Monsieur le Premier ministre, nous vous demandons de désavouer ces propos et d'appeler à la retenue vos ministres et les membres de la majorité parlementaire...

M. le président. Merci, madame la députée... (*M. Bruno Bilde applaudit.*)

La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Madame la députée, je vous ferai une réponse en trois parties. Tout d'abord, permettez-moi de vous le dire : recevoir des leçons de modération de la part de votre famille politique, il faut bien l'avouer, c'est un peu l'hommage du vice à la vertu. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Deuxièmement, la présidente du Rassemblement national, qui se trouve à vos côtés, pourra en témoigner : sans révéler les secrets de nos conversations, lorsqu'un membre du Rassemblement national, ou l'un de ses élus ou parlementaires est attaqué et menacé, il bénéficie – comme tout élu, quel que soit son bord politique – de la protection de la police, et de celle de l'État et du Gouvernement. Je suis à votre disposition pour vous le prouver, si vous le souhaitez. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Jean-Luc Mélenchon. Ça, c'est sûr !

M. Gérald Darmanin, ministre . Il est d'ailleurs un peu dommage que vous ne l'ayez pas rappelé : cela aurait permis à nos compatriotes de disposer d'une image sans doute un peu plus claire et équilibrée de la façon dont le Premier ministre me demande d'assurer, au maximum, la protection...

M. Pierre Cordier. Il faut répondre à la question !

M. Gérald Darmanin, ministredes personnes qui sont menacées, à commencer – puisque vous y avez fait allusion – par les élus de la République.

Enfin, comme - malheureusement - vous n'appartenez pas à un groupe politique, je ne sais pas si vous profitez souvent des quelques instants de parole qui vous sont accordés, mais vous gagneriez à poser un peu moins de questions centrées sur vous-mêmes, et un peu plus de celles qui touchent aux préoccupations des Français. Cela témoignerait sans doute davantage de votre sincérité concernant votre volonté de régler leurs problèmes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Pujol](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4035

Rubrique : Élus

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 mai 2021](#)